

## CONSEILS MARSH : LES QUATRE ÉTAPES D'UN PROGRAMME DE SÉCURITÉ DU PARC AUTOMOBILE RÉUSSI

Quels que soient la taille ou le domaine de spécialisation de votre entreprise de transport, chacune de ses activités d'exploitation doit être dotée d'employés attitrés responsables de s'occuper systématiquement de prendre les mesures nécessaires de prévention des accidents et des incidents. Plus grande est l'entreprise, plus il est probable que le groupe d'employés attitrés forme une entité ou un service distincts.

Le personnel responsable de la sécurité joue un rôle crucial et assume une lourde responsabilité, puisque la négligence peut entraîner des conséquences désastreuses. Il faut considérer la sécurité comme une fonction de contrôle de la qualité, où les accidents représentent des interruptions de service; l'élimination des erreurs ne peut que donner lieu à une amélioration de la productivité et de la rentabilité.

### 1. ENGAGEMENT

L'acceptation et l'engagement de la direction envers la sécurité sont la clé de la réussite de la mise en œuvre d'une politique de sécurité et d'atténuation des risques. La haute direction doit comprendre les principes de sécurité et de contrôle des risques et s'assurer de l'adhésion au programme au plus haut niveau. Si l'on commence par l'élaboration d'une politique de sécurité solide, formulée simplement, un engagement envers la sécurité soutenu par les dirigeants

constitue une première étape facile. Cet énoncé de sécurité écrit doit être renforcé par des réunions régulières, formelles et informelles, ainsi que par des discussions à tous les échelons de l'entreprise.

Pour démontrer leur engagement, les responsables hiérarchiques et autres superviseurs doivent être tenus responsables du rendement en matière de sécurité, tout autant que pour d'autres paramètres d'exploitation tels que la livraison ou la production à temps. Le même message doit être convié aux conducteurs, au personnel administratif et au personnel d'entretien.

Pour un effet maximal, il faut structurer les mesures incitatives de sorte qu'elles reflètent ces priorités. Les politiques de sécurité doivent devenir partie intégrante de la culture d'entreprise – et imprégner celle-ci à tous les niveaux, jusqu'aux budgets d'entreprise et aux descriptions de tâches individuelles.



L'intérêt personnel manifesté par le propriétaire ou le président envers le dossier de sécurité de chaque division (et de la société dans son ensemble) stimulera l'enthousiasme des employés à relever des défis plus ambitieux.

## 2. COMPRÉHENSION DES FONCTIONS DE SÉCURITÉ

Tandis que la haute direction doit prendre la responsabilité envers la prévention des accidents dans l'ensemble, la gestion du programme de gestion de la sécurité doit être déléguée à des employés attirés, qui assureront la direction et la coordination des programmes de prévention des accidents par l'intermédiaire des gestionnaires hiérarchiques. Dans la mesure du possible, le personnel responsable de la sécurité devrait être exempté de responsabilités d'exploitation ou de gestion de personnel.

Le spécialiste en sécurité doit avoir pour responsabilité d'évaluer les risques de l'entreprise et d'élaborer des plans visant à les contenir ou à les réduire. Il doit faire approuver ces plans par la direction pour que les gestionnaires hiérarchiques en assurent la mise en œuvre et produire, à l'intention des gestionnaires hiérarchiques et des hauts dirigeants, des rapports qui évaluent l'efficacité du programme.

Sous la direction du spécialiste en sécurité, le service de la sécurité doit veiller à la réduction des coûts et des blessures et à l'amélioration de l'efficacité organisationnelle par les moyens suivants :

- Coordination des activités de sécurité – assurer le leadership, établir les normes de rendement, suivre les progrès et en faire le compte rendu.
  - Direction de la sécurité au travail – organiser des comités de sécurité au travail, participer à la conception des installations et des tâches, établir des pratiques de travail sécuritaires, faire des comptes rendus à des agences externes.
  - Intervention en cas d'accidents – établir et diriger le processus d'intervention en cas d'urgence, notamment en cas d'accidents de travail, automobiles ou écologiques.
  - Enquêtes d'accidents – préparer les ressources, produire les rapports; recommander des mesures correctives, préparer les dossiers et les rapports à l'intention des clients internes ou externes.
- Direction de la conformité réglementaire – mesurer les niveaux de conformité, déterminer les tendances et recommander des mesures correctives, servir à titre d'agent de liaison auprès des organismes de réglementation.
  - Coordination de la sélection des conducteurs – établir les critères d'embauche et avoir pouvoir de décision finale quant à la pertinence des candidatures.
  - Coordonner la sécurité des véhicules – fournir son opinion relativement aux caractéristiques, aux normes d'entretien et à l'efficacité des véhicules; établir les normes d'inspection, la procédure de signalement de défauts, de signalement en cours de route et de réparations.
  - Fournir de la formation aux conducteurs – offrir des séances d'orientation, de la formation corrective, des mises à jour et de la formation en cours d'emploi. On fait appel aux services de sécurité pour organiser la plupart des programmes de formation avec la participation des autres services.
  - Établissement de programmes de reconnaissance, en fournissant des renseignements internes et publics.

## 3. EMBAUCHE DES BONNES PERSONNES

Pour une efficacité maximale, le mandat du personnel de sécurité doit être clair et provenir directement de la direction. Lors de l'embauche d'une personne un poste en sécurité, le titre du poste doit contenir des mentions comme « sécurité », « conformité », « gestion des risques » ou « prévention des sinistres ».

Quelles que soient la taille ou la complexité de l'entreprise, le rôle du personnel de sécurité doit être clairement défini dans les organigrammes et les descriptions de tâches, afin d'éviter de réduire la portée de ses efforts et d'éviter que le poste devienne un « dépôt » pour des affectations ayant peu de pertinence pour la mission première de l'équipe de sécurité.

Le personnel responsable de la sécurité joue un rôle crucial pour l'avenir d'un exploitant de parc automobile; il faut donc accorder beaucoup d'attention à trouver la bonne personne lorsque vient le temps d'embaucher quelqu'un à un tel poste. Le perfectionnement ou la promotion à l'interne peuvent être des options pour nombre d'entreprises; par ailleurs, les universités et collèges offrent des programmes d'études de grande qualité en gestion des risques, ainsi que des cours de spécialisation permettant de maintenir les connaissances à jour.

## 4. MESURE DU RENDEMENT

Afin d'établir une base de référence pour l'évaluation future du programme, il faut fournir régulièrement à la direction des rapports qui illustrent clairement la position de l'entreprise quant à la sécurité. Ces rapports doivent contenir, au minimum, les renseignements suivants :

- Rapports d'accidents de travail et automobiles
- Coûts directs et estimation des coûts indirects
- Évaluations d'indemnisation des accidents du travail
- Assurance automobile et de biens

Idéalement, ces rapports doivent être formulés simplement et se concentrer sur un thème à renforcer, et contenir des résumés et des illustrations graphiques pour faire état des tendances.

## CONCLUSION

Pour résumer, le soutien de la direction envers l'équipe de sécurité est crucial pour assurer sa réussite. Comme ils doivent passer par l'intermédiaire des gestionnaires hiérarchiques, les spécialistes en sécurité ont besoin du soutien, du respect et de l'autorité indéfectibles de la direction. La haute direction doit confirmer le rôle du spécialiste en sécurité auprès des gestionnaires hiérarchiques, en affirmant que le spécialiste passe par leur intermédiaire pour réaliser les objectifs de sécurité de l'entreprise.

Une politique solide et claire de gestion de la sécurité constitue le fondement de votre programme de sécurité. Les spécialistes en sécurité de parcs automobiles de Marsh évaluation des risques peuvent vous aider à gérer votre exposition aux risques, atteindre l'efficacité opérationnelle et établir une culture de sécurité fondée sur l'utilisation des lignes directrices en matière de pratiques exemplaires.

**Pour en savoir plus, communiquez avec votre représentant Marsh local ou visitez le site [www.marsh.ca](http://www.marsh.ca).**

Marsh est une des Sociétés Marsh & McLennan, tout comme Guy Carpenter, Mercer et Oliver Wyman.

Le présent document et les recommandations, données d'analyse ou avis offerts par Marsh (collectivement, l'« analyse de Marsh ») ne constituent pas des conseils sur une situation personnelle et ne doivent pas servir de fondement en ce sens. Le présent document contient des renseignements confidentiels et exclusifs à Marsh et il ne peut en aucun cas être transmis à un tiers, notamment à d'autres assureurs, sans le consentement écrit préalable de Marsh. Les énoncés concernant des questions d'ordre actuariel, fiscal, comptable ou juridique sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que courtiers d'assurance et de consultants en prévention des sinistres et ne doivent pas être considérés comme étant des conseils de cet ordre, conseils que vous devriez obtenir auprès de vos propres conseillers professionnels spécialisés dans ces domaines. Les modélisations, données d'analyse ou projections de tous genres sont assujetties à des facteurs d'incertitude inhérente, et l'analyse que Marsh en fait est susceptible d'être touchée de façon substantielle si les hypothèses, conditions, renseignements ou facteurs sur lesquels l'analyse est fondée sont inexacts ou incomplets ou s'ils viennent à changer. Les renseignements figurant aux présentes sont fondés sur des sources que nous jugeons fiables, mais nous ne formulons aucune déclaration ou garantie quant à leur exactitude. Sauf stipulation contraire dans une entente conclue entre vous et Marsh, Marsh n'est aucunement tenue de mettre à jour son analyse et n'a aucune obligation envers vous ni qui que ce soit d'autre à l'égard de celle-ci ou de tout service rendu à vous ou à Marsh par un tiers. Marsh ne formule aucune assertion ou garantie en ce qui concerne l'application du libellé des polices ou la situation financière ou la solvabilité d'assureurs ou de réassureurs. Marsh ne donne aucune garantie quant à la disponibilité, au coût ou aux modalités de la couverture d'assurance.

Copyright © 2014 – Marsh Canada Limitée et ses permettant. Tous droits réservés. [www.marsh.ca](http://www.marsh.ca) | [www.marsh.com](http://www.marsh.com)

USDG-7211 (C031210WF) : 2014/08/08